



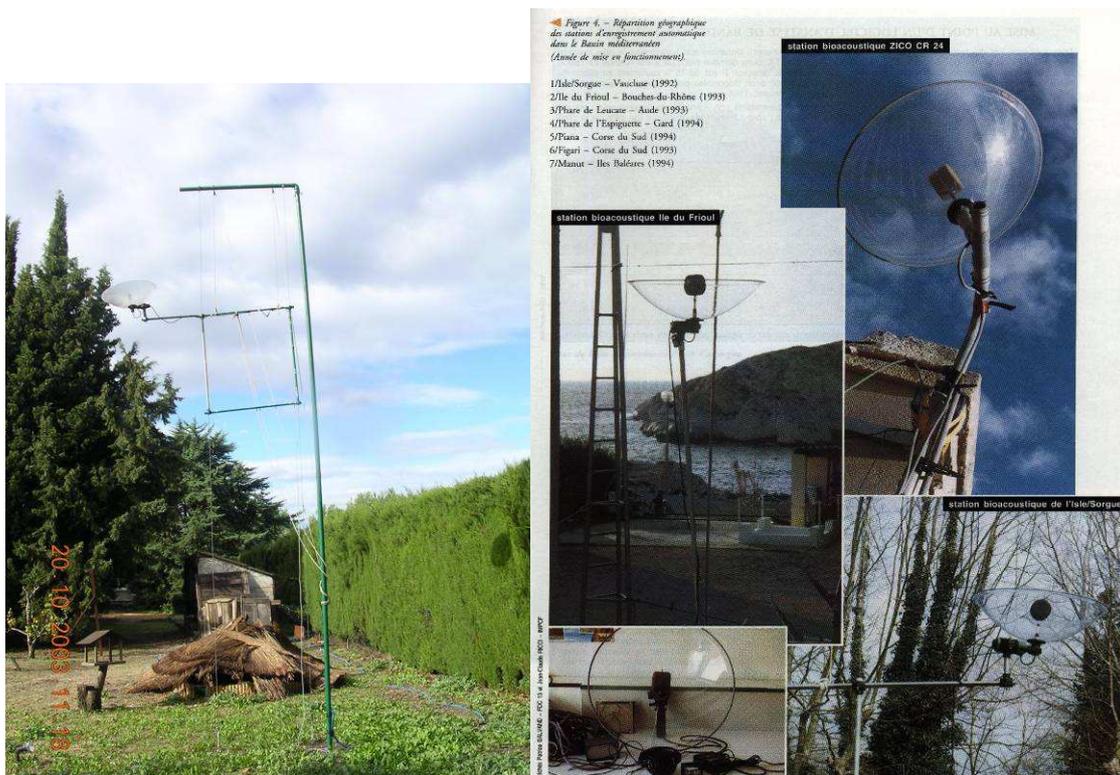
Ehiza Iraunkorra - Caza Sostenible

**ANEXO 2. INFORME CIENTÍFICO SOBRE LA MIGRACIÓN PRENUPCIAL
DE TÚRDIDOS, PALOMA TORCAZ Y LA ALONDRA COMÚN EN
CÓRCEGA-PROVENZA ALPES COSTA AZUL- LANGUEDOC
ROUSILLON (2002-2004) (RICCI, 2004)**



MIGRATION DE RETOUR
DES TURDIDÉS, DU PIGEON RAMIER ET DE L'ALOUETTE DES CHAMPS
EN CORSE-PROVENCE ALPES COTE D'AZUR-LANGUEDOC ROUSSILLON
(2002-2004)

**RESULTATS POSTERIEURS AUX PUBLICATIONS CITEES
DANS LE RAPPORT SCIENTIFIQUE N°2 (FEVRIER 2004)
DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA FAUNE SAUVAGE ET DE SES HABITATS**



DECEMBRE 2004

Jean-claude RICCI
Directeur IMPCF

INTRODUCTION

Cette synthèse de décembre 2004 a pour but de présenter aux membres de l'Observatoire National de la Faune Sauvage et de ses Habitats (ONFSH) les résultats obtenus depuis la rédaction du rapport scientifique n°2 de février 2004 et non inclus dans la bibliographie. Ces résultats concernent les Turdidés chassables (*Turdus sp* : merle noir et grives :musicienne, mauvis, litorne et draine) , le Pigeon ramier (*Columba palumbus*) et l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*) en zone méditerranéenne française (Provence Alpes Côte d'Azur- Languedoc Roussillon et Corse).Les travaux relatifs aux Turdidés sont en préparation de publication dans le cadre d'une synthèse générale (1992-2004) dans une revue internationale outre les publications déjà mentionnées dans ONFSH (2004).

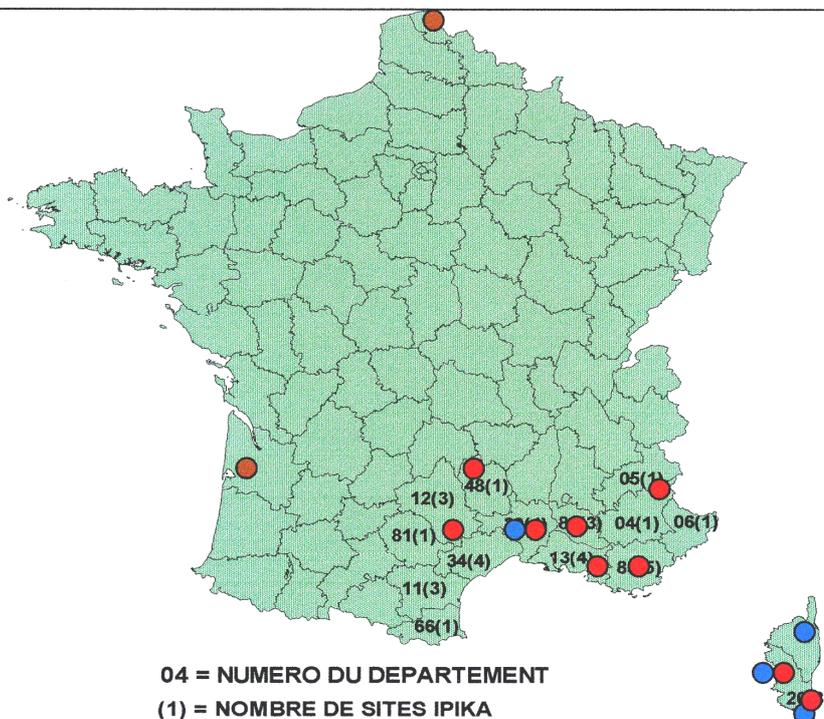
Ceux concernant le Pigeon ramier et l'Alouette des champs (1992-2002) ont fait l'objet d'un rapport de maîtrise (Université de Rouen/IMPCF) soutenu en septembre 2004 à l'Université de Rouen (document transmis par Email à l'ONFSH : chapitre 2 du rapport de H.Santin-Janin) et seront soumis pour publication en décembre 2004 dans une revue internationale.

MATERIEL ET METHODES

Pour la période considérée 2002-2004 et la zone étudiée (PACA-Corse-Languedoc Roussillon) , les mêmes méthodes ont été utilisées depuis 1991 pour les programmes IMPCF (ONFSH.2004 page 6).

- Dénombrements décennaires selon la méthode IPIKA (IPA de 20 mn suivi d'un IKA d'un Km au moins) (cf : *Ricci et al.1995* pour une description détaillée de la méthode) et pour le Pigeon ramier (*Santin-Janin.2004*. Rapport de Maîtrise Université de Rouen/IMPCF) .
- Stations bioacoustiques (méthodologie :*Ricci et al.1995* ; *Roux et Boutin.2003 in ONFSH.2004*) : site IMPCF et Corse. Ces stations fonctionnent toutes les nuits de 23h à 3h de la 3^{ème} décennie de septembre à la fin de la 3^{ème} décennie d'avril.

En noir 36 sites suivis de 1991 à 2001 (comptages décennaires) in ONFSH.2004
Cercles rouges = départements et sites suivis de 2002 à 2004
Cercles bleus = stations bioacoustiques suivies de 2002 à 2004
Cercles marrons : stations bioacoustiques en projet janvier 2005



❑ **SITES SANS HIVERNAGE ET « SITE-ANNEE » PLUS PRECOCE vs. PLUS TARDIF**

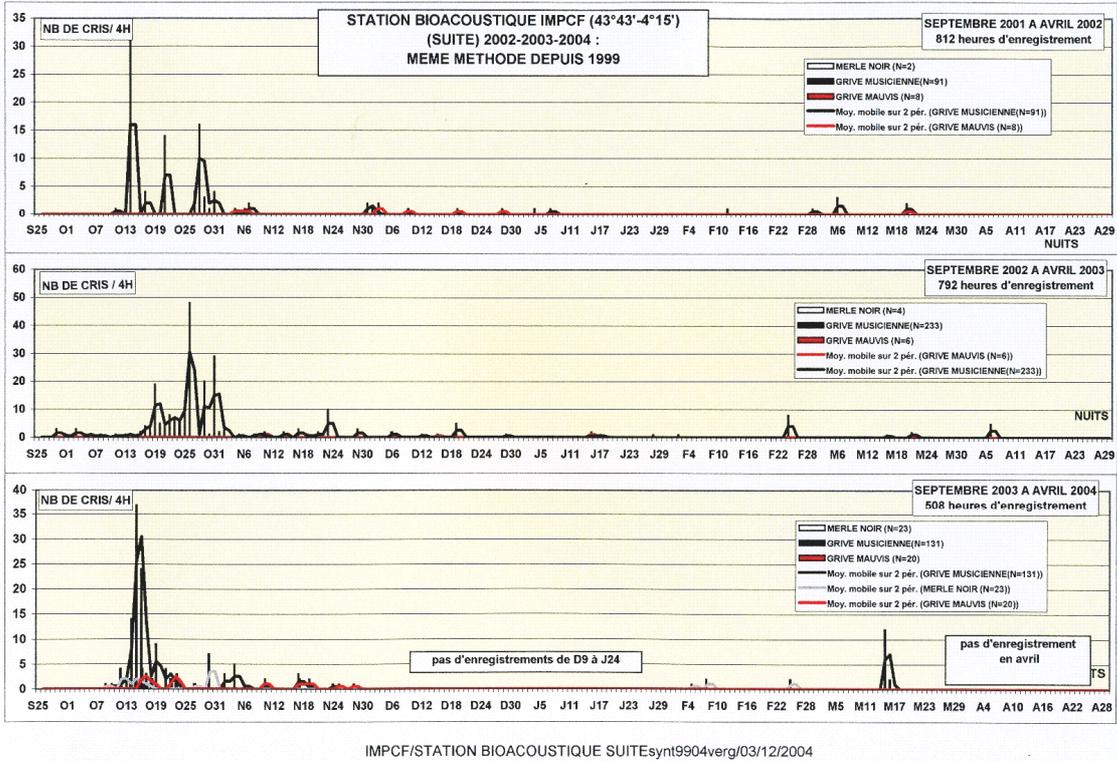
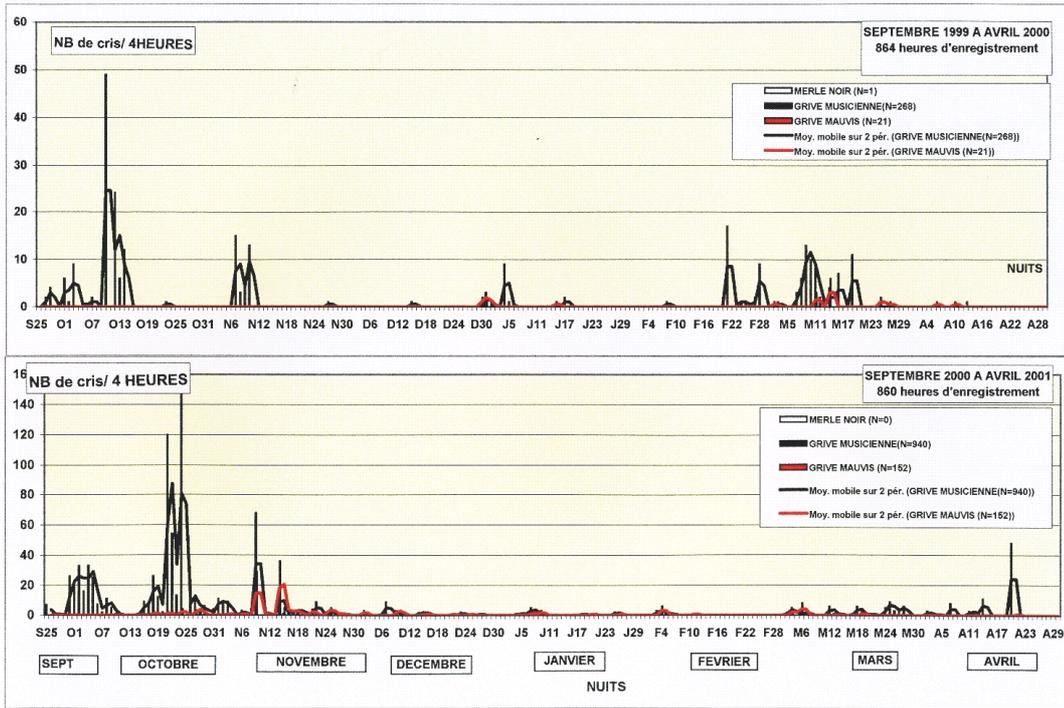
- **SITES SANS HIVERNAGE** : l'utilisation de comptages y compris ceux standardisés à pas de temps et à effort constants (comme les comptages IPIKA) pour l'étude de la chronologie de la migration nécessite certaines précautions méthodologiques (cf : rapport MNHN /ONCFS.1989 et ONFSH.2004). Parmi ces précautions , le suivi de sites sans hivernage permet de déceler clairement les périodes de migration notamment celles de retour. Dans le cas de la zone méditerranéenne pour les Turdidés , le Pigeon ramier et l'Alouette des champs ces sites sont répartis en latitude entre 45°5' au nord (Aveyron- Alpes- Lozère) et 41°5' au sud (Corse). En longitude , les sites s'étendent de 3°5' à 9°. Les mouvements de retour ainsi détectés ne concernent pas uniquement des populations originaires de Péninsule ibérique ou d'Afrique du nord mais bien ceux aussi et plus précoces issus des départements situés plus au sud de la latitude 45°5'.
- **« SITE-ANNEE » PLUS PRECOCE vs. PLUS TARDIF** : afin de respecter le principe de « protection complète » toujours en vigueur depuis 1994 , outre l'analyse des périodes moyennes de migration de retour étudiées sur 36 sites pendant 11 ans (*ONFSH.2004 et Santin-Janin.2004*) ou plus récemment 2002-2004 dans cette synthèse, les résultats obtenus sur les « sites-années » les plus précoces et les plus tardifs ont été présentés pour « baliser » le phénomène sur une longue série temporelle et tenir compte d'éventuelles variations inter annuelles .Ces études de cas (*Santin-Janin.2004* ; pages 17 et 20) présentent bien donc des cas extrêmes et donc uniques , nommés peut-être improprement « résultats obtenus sur une commune » laissant supposer un échantillon faible alors que ces cas constituent des extractions de la base de données concernant 36 sites suivis au cours des 11 ans de suivi.

RESULTATS NOUVEAUX EN COURS DE PUBLICATION ET DONC POSTERIEURS AU RAPPORT ONFSH (2004)

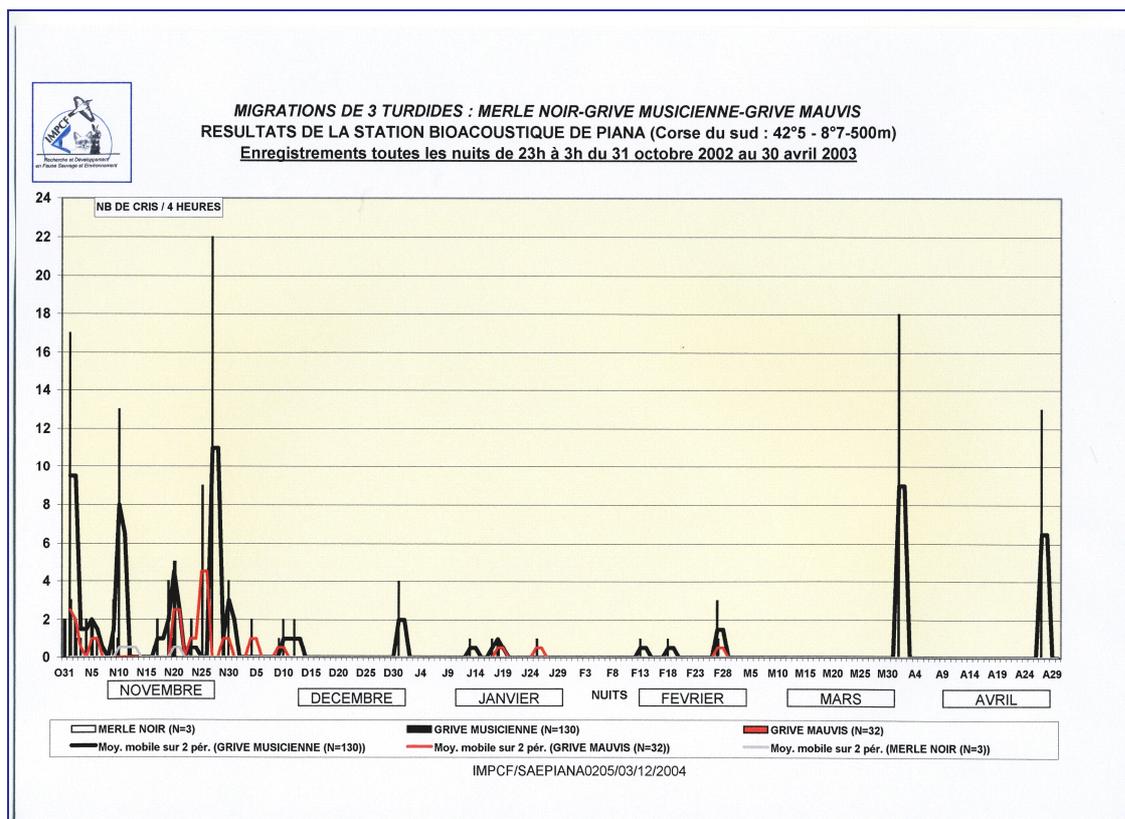
- ❑ **Pigeon ramier et Alouette des champs** : le chapitre II du rapport de maîtrise est joint en annexe (*Santin-Janin.2004*). Les conclusions sont les suivantes pour la période 1992-2002 :
 - **Pigeon ramier** : page 17 : migration post nuptiale : « on peut situer en moyenne la migration post nuptiale entre la 2^{ème} décennie d'octobre et la 1^{ère} décennie de novembre .Elle commence au plus tôt en 1^{ère} décennie d'octobre et se termine au plus tard en 1^{ère} décennie de décembre». Page 19 : migration prénuptiale : « la migration de retour s'étend en moyenne de la 1^{ère} à la 3^{ème} décennie de mars , avec un pic de passage la 3^{ème} décennie de ce même mois. Elle commence au plus tôt en 3^{ème} décennie de février et se termine au plus tard en 1^{ère} décennie d'avril ».
 - **Alouette des champs** : page 21 : « dans l'arc méditerranéen français, la migration post nuptiale de l'Alouette des champs commence par un pic la 3^{ème} décennie d'octobre et s'achève dans la 2^{ème} décennie de novembre. Elle débute au plus tôt en 2^{ème} décennie d'octobre et se termine au plus tard en 2^{ème} décennie de novembre. Page 22 : « la migration prénuptiale s'étend de la 3^{ème} décennie de février à la 2^{ème} décennie de mars . Elle débute au plus tôt en 2^{ème} décennie de février et se termine au plus tard en 1^{ère} décennie d'avril ».
- ❑ **Turdidés chassables (*Turdus sp* : merle noir et 4 espèces de grives)** : les publications retenues dans le rapport n°2 de l'ONFSH concernent au plus tard l'année 2001.Celles-ci concluaient pour l'arc méditerranéen français à un début de migration de retour au cours de la troisième décennie de février (*ONFSH.2004 page 14*) . Les résultats récents obtenus après 2001 sont destinés à vérifier cette conclusion.
 - **Stations bioacoustiques** : les résultats récents concernent deux sites suivis chaque nuit :
 - **Station IMPCF (43°43'N-4°15'E)** : de 2000 à 2004 (graphes ci-après), la migration prénuptiale débute (premiers oiseaux) au cours de la troisième décennie de février pour la grive musicienne (*Turdus philomelos*) et la grive mauvis (*Turdus iliacus*). Pour le merle noir (*Turdus merula*) le nombre de cris enregistrés la nuit est insuffisant pour conclure. On devra donc se référer aux résultats de comptages décennaires (méthode IPIKA).



MIGRATIONS DE 3 TURDIDÉS : GRIVE MUSICIENNE-GRIVE MAUVIS-MERLE NOIR
RESULTATS DE LA STATION BIOACOUSTIQUE IMPCF (Sud France :43°43'-4°15'-27m) AYANT FONCTIONNE
TOUTES LES NUITS DE 23H A 03 H ET CE DU 25 SEPTEMBRE AU 30 AVRIL en 1999/2000 et 2000/2001.



- Station Corse de Piana (42°5 N-8°7E): pour la migration prénuptiale de 2003 les premiers oiseaux enregistrés en migration le sont au cours de la 3^{ème} décade de février pour la grive musicienne. Pour la grive mauvis et le merle noir, le nombre de cris enregistrés à cette période est insuffisant pour conclure.

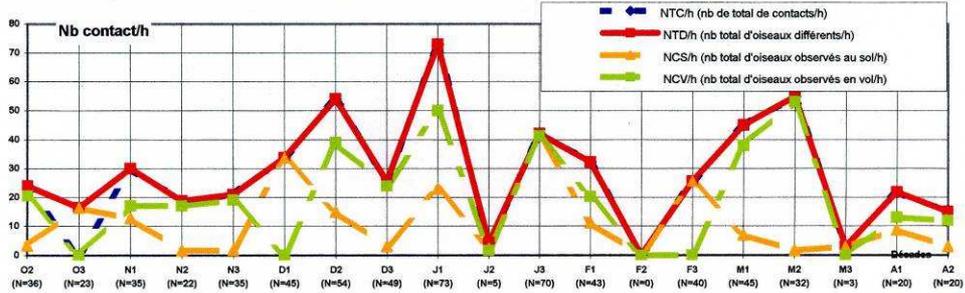


Les résultats obtenus par stations bioacoustiques et postérieurement à ceux cités dans ONFSH(2004) confirment pour les régions PACA-CORSE-LANGUEDOC ROUSSILLON un début de migration au cours de la 3^{ème} décade de février. Les « pics » sont observés plus tard en mars et en avril quelles que soient les années et les sites.

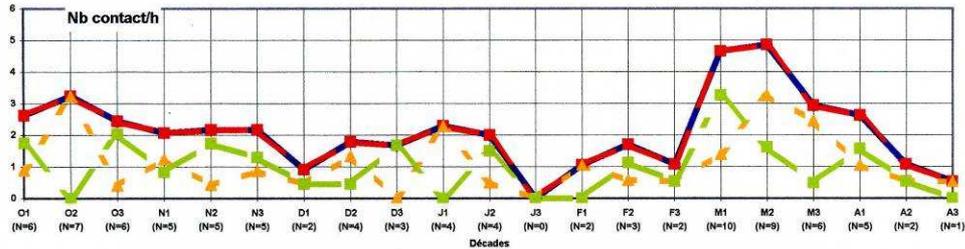
- Comptages décennaires (méthode IPIKA): afin de compléter l'actualisation des données récentes et les suivis par stations bioacoustiques (faible échantillon pour le merle noir et à un degré moindre pour la grive mauvis), les résultats ci-après concernent la période 2003/2004 et les comptages réalisés sur 7 départements (l'Aveyron a reconduit les suivis à partir d'octobre 2004 donc pour la période 2004/2005 en cours). De plus seuls les sites pour lesquels on disposait à cette date (décembre 2004) de tous les comptages décennaires d'octobre 2003 à avril 2004 ont fait l'objet d'une présentation et ceux pour lesquels l'espèce concernée a été présente au cours d'au moins une décade. Les comptages décennaires sont indispensables pour l'étude de la chronologie de la migration de la grive litorne et de la grive draine qui sont des migrateurs diurnes. Les graphes présentés ci-après sont ordonnés du haut vers le bas en fonction de la latitude.
 - Merle noir: cette espèce est sédentaire et/ou hiverne dans tous les sites suivis ce qui rend l'interprétation des résultats plus difficile que pour les autres espèces. Le graphique ci-après révèle un début de migration de retour au cours de la 3^{ème} décade de février. Les « pics » de migration de retour sont notés à partir de la première décade de mars (Alpes- Lozère-Corse) ou fin mars-avril en Vaucluse.

Migration et hivernage en 2003/2004: MERLE NOIR (*Turdus merula*)

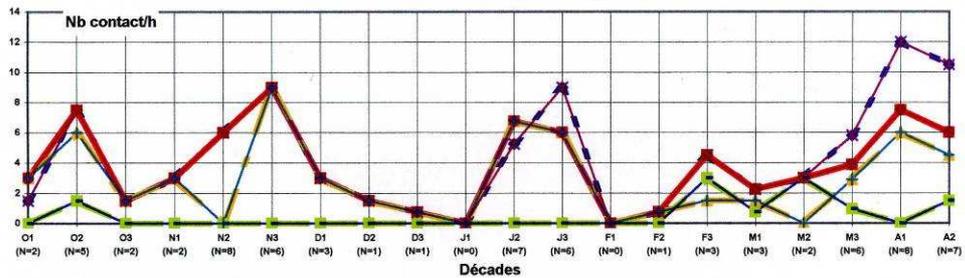
Variations décennales des indices d'abondance du merle noir d'octobre 2003 à avril 2004 sur le site commun 04/05 (Alpes de haute provence et Hautes Alpes) (N=650).



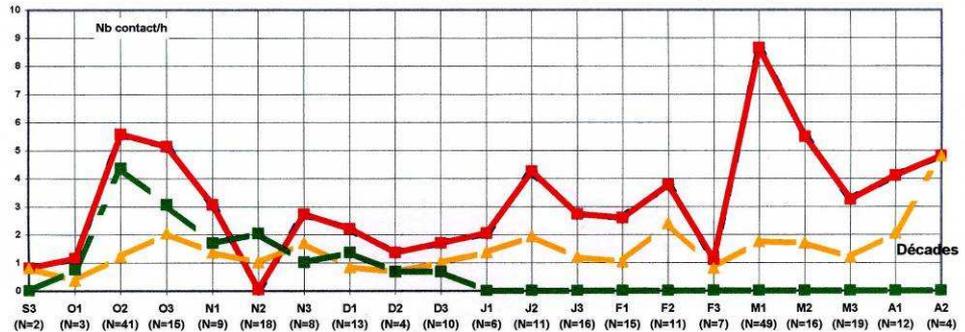
Variations décennales des indices d'abondance du merle noir de septembre 2003 à avril 2004 sur le site 48.039.085.146 (Lozère) (N=91).



Variations décennales des indices d'abondance du merle noir d'octobre 2003 à avril 2004 sur le site 84088 (Vaucluse) (N=73).



Variations décennales des indices d'abondance du merle noir de septembre 2003 à avril 2004 sur le site 20212 (Corse du sud) (N=289).

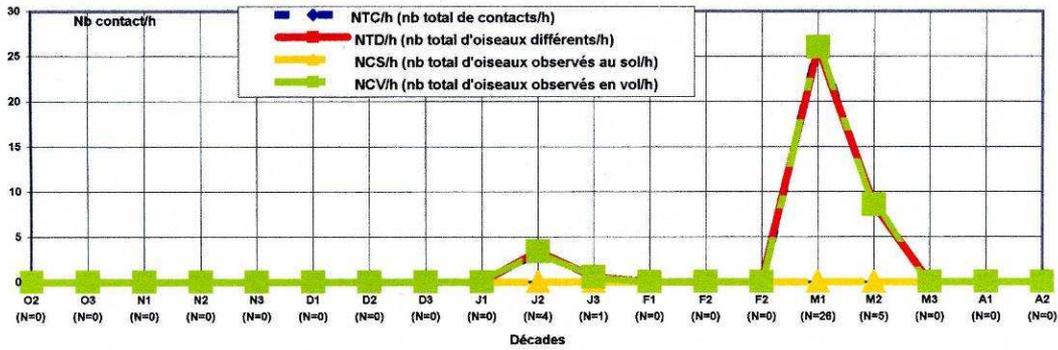


IMPCF/synthiPIKA0204/JCR/DEC2004

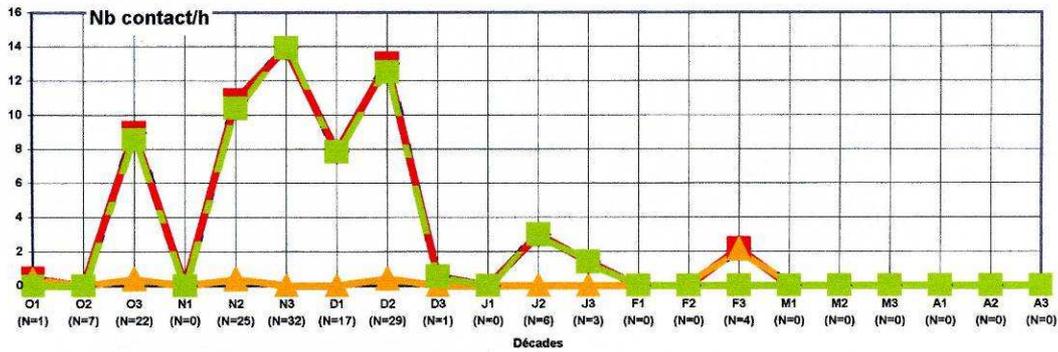
- Grive mauvis : le graphe suivant concerne 4 sites s'étendant des Alpes à la Corse. Le début de la migration de retour est noté au cours de la 3^{ème} décennie de février. Pour la Corse la présence de l'espèce est fluctuante de J3 à F3 (en faible nombre). On remarque un premier « pic » en M1 assez marqué dans les Alpes et plus discret en Corse.

Migration et hivernage 2003/2004 : GRIVE MAUVIS (*Turdus iliacus*)

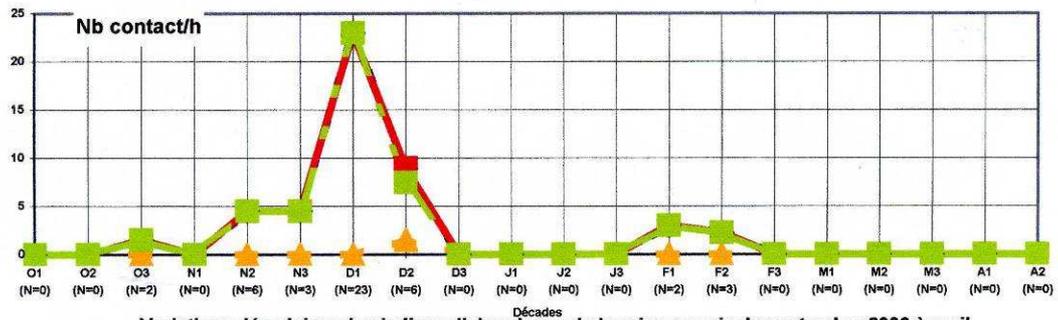
Variations décennales des indices d'abondance de la grive mauvis d'octobre 2003 à avril 2004 sur le site commun 04/05 (Alpes de Haute Provence et Hautes Alpes) (N=36).



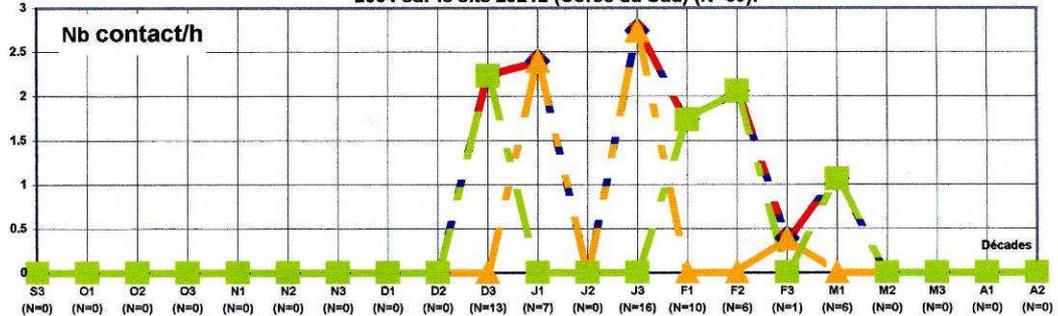
Variations décennales des indices d'abondance de la grive mauvis d'octobre 2003 à avril 2004 sur le site 48039.085.146 (Lozère) (N=140).



Variations décennales des indices d'abondance de la grive mauvis de d'octobre 2003 à avril 2004 sur le site 84088 (Vaucluse) (N=45).



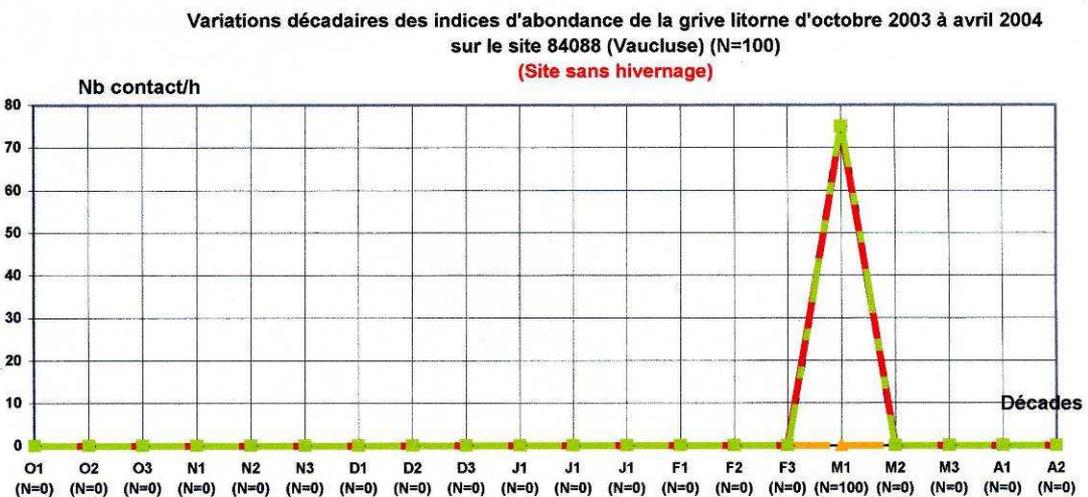
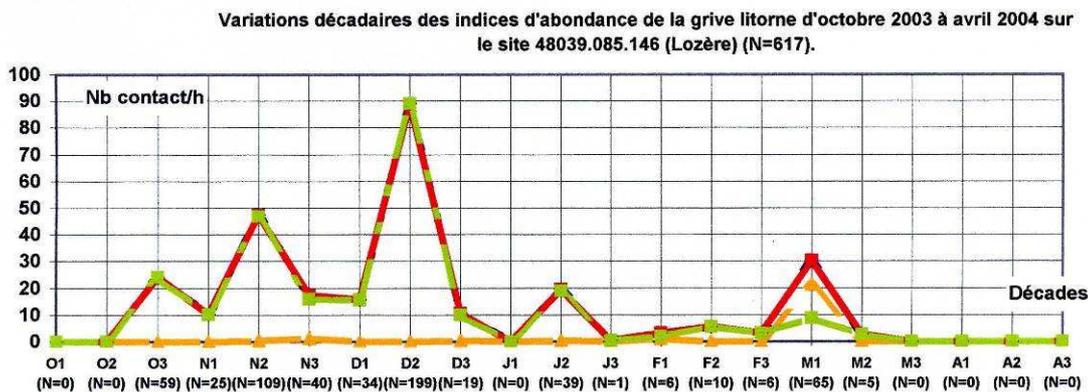
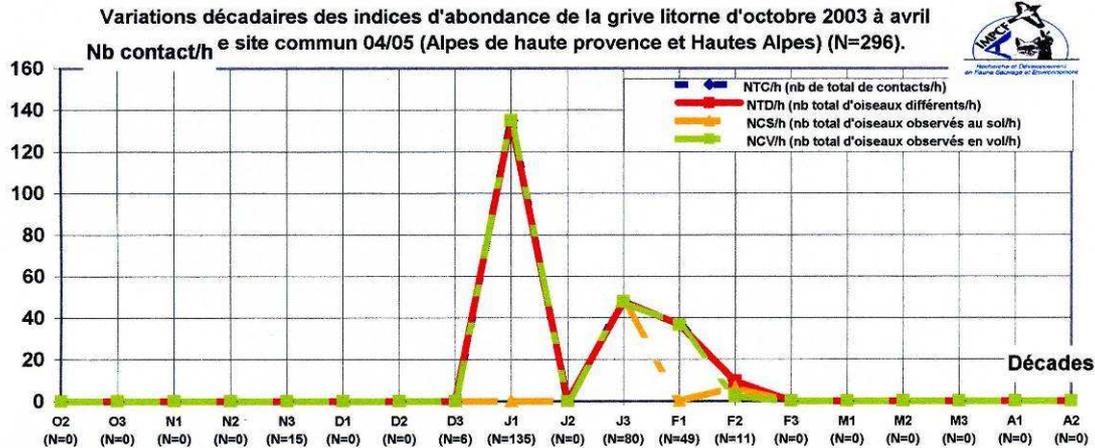
Variations décennales des indices d'abondance de la grive mauvis de septembre 2003 à avril 2004 sur le site 20212 (Corse du Sud) (N=59).



IMPCF/GMAUVIS0304/JCR/DEC04

- Grive litorne : trois sites (Alpes- Lozère- Vaucluse) nous permettent d'actualiser les données en 2003/2004. L'absence d'hivernage sur le site du Vaucluse situe clairement le premier « pic » de migration en M1 de même qu'en Lozère où l'espèce est présente dès O3. Sur le site alpin , l'espèce présente à partir de J1 n'est plus observée après F2 sans que l'on puisse conclure à un déplacement erratique (vers le sud par exemple) ou à un véritable départ en migration. On peut admettre pour cette espèce et la période 2003/2004 , un début de migration de retour en 3^{ème} décade de février et un « pic » postérieur en M1.

Migration et hivernage en 2003/2004 : GRIVE LITORNE (*Turdus pilaris*)

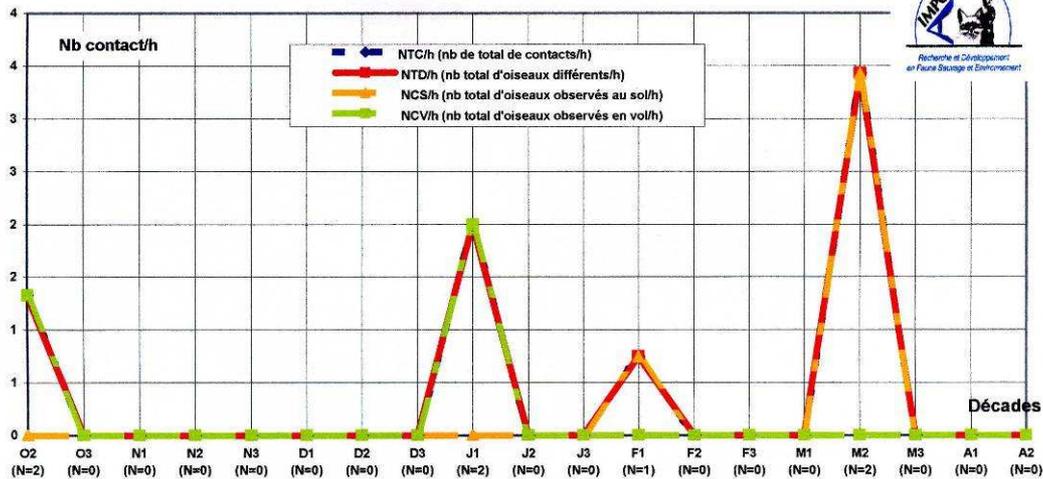


IMPCF/GRAPHLITORNE0304/JCR/DEC2004

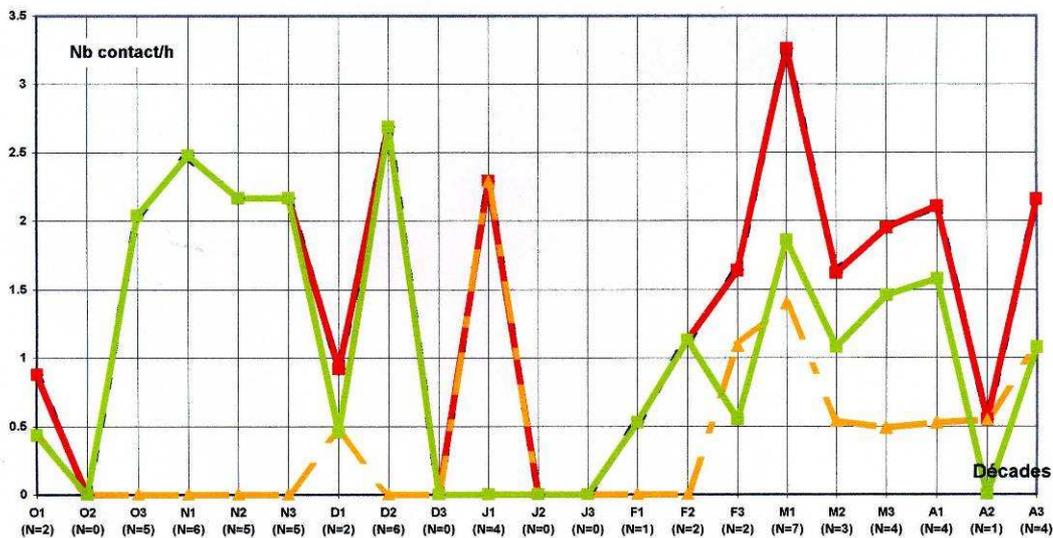
- Grive draine : l'espèce a été régulièrement dénombrée sur deux sites en 2003/2004 (Alpes et Lozère). Les effectifs sont faibles tant en période post nuptiale qu'en période pré nuptiale. Ainsi les conclusions doivent être prudentes avec néanmoins un premier « pic » situé en M1 et un début de migration de retour en F3 (Lozère).

Migration et hivernage 2003/2004 : GRIVE DRAINE (*Turdus viscivorus*)

Variations décadaires des indices d'abondance de la grive draine d'octobre 2003 à avril 2004 sur le site commun 04/05 (Alpes de haute provence et Hautes Alpes) (N=7).



Variations décadaires des indices d'abondance de la grive draine d'octobre 2003 à avril 2004 sur le site 48039.085.146 (Lozère) (N=64).



IMPCF/GRAPHDRAIN0304/JCR/DEC2004

DISCUSSION-CONCLUSION

Afin d'apporter à l'ONFSH lors de sa réunion de décembre 2004 les résultats relatifs aux Turdidés, Pigeon ramier et Alouette des champs postérieurs à ceux utilisés dans le rapport scientifique n°2 (ONFSH.2004), l'ensemble des données disponibles recueillies tant par stations bioacoustiques (Turdidés) que par comptages standardisés décennaux (Turdidés-Pigeon ramier-Alouette des champs) ont été rassemblés dans cette synthèse. Ces données brutes font actuellement l'objet de deux projets de publication :

- ❑ Pigeon ramier et Alouette des champs(1992-2002) : *Santin-Janin et al*, après une soutenance de rapport de maîtrise de l'Université de Rouen en septembre 2004.
- ❑ Turdidés chassables (*Turdus sp*) : synthèse en cours par deux méthodes (bioacoustique et comptages décennaux) : 1992-2004 (*Ricci et al.* en préparation) avec extension au bassin méditerranéen (Italie-Espagne-Malte-Grèce).

Ces résultats concernent les Régions Provence Alpes Côte d'Azur- Corse et Languedoc Roussillon (13 départements) reconnues comme composant la majeure partie de la zone biogéographique méditerranéenne française.

Pour les Turdidés les résultats obtenus de 2000 à 2004 confirment un début de migration de retour au cours de la troisième décennie de février (F3) suivi de « pics » plus ou moins marqués s'échelonnant de mars à avril selon les espèces.

Pour le Pigeon ramier, la synthèse de 2004 de 11 années de suivi (1992-2002), révèle un début de migration en F3 (site-année le plus précoce) et un échelonnement des « pics » notamment en mars et à un degré moindre en avril.

Pour l'Alouette des champs les mêmes analyses révèlent un début de migration en F2 suivi de « pics » successifs en mars et certaines années jusqu'en première décennie d'avril (A1).

L'ensemble des données publiées antérieurement pour cette zone biogéographique (*Réf in ONFSH.2004*) ou celles présentées dans cette synthèse pour les Turdidés et le Pigeon ramier en cours de publication me conduisent à conclure qu'une fermeture de la chasse de ces espèces au début de la troisième décennie de février dans la zone biogéographique méditerranéenne française respecterait le principe de protection complète toujours en vigueur au plan juridique et serait conforme au principe de fermeture à une date unique pour des espèces utilisant des milieux similaires (*Turdidés, Colombidés, Bécasse des bois*).

En outre l'état de conservation des 5 espèces de Turdidés et du Pigeon ramier en Europe est considéré comme favorable (*Heath et al.2000 .BirdLife Conservation Series No 10 et Guide sur la chasse en application de la directive 79/409. août 2004*).Le cas de l'Alouette des champs est différent et mérite des travaux supplémentaires avant de proposer une modification des dates de chasse actuelles y compris dans la région considérée.

Cette conclusion relative aux Turdidés et au Pigeon ramier rejoint la recommandation formulée dans le rapport scientifique N°2 de l'ONFSH (2004 page 17) avec néanmoins une application limitée à la zone biogéographique méditerranéenne « traversée par des longs migrants hivernant en Afrique du Nord , issus de populations plus nordiques et par conséquent débutant leur migration pré-nuptiale les derniers » (ONFSH.2004 .page 14). Cette régionalisation des mesures réglementaires (déjà en vigueur pour l'échelonnement des dates d'ouverture générale de chasse selon un gradient latitudinal) s'appuyant sur des données scientifiques est en outre conforme à l'arrêt de la Cour Européenne de Justice du 19 janvier 1994 dès lors que le principe de protection complète est respecté ce qui est le cas en l'occurrence pour cette zone située la plus au sud de la France , « les trajets de migration de retour étant pour la plupart orientés vers le Nord, le Nord-Est et le Nord-Ouest » (ONFSH.2004 p.5). Il n'y a donc pas de contre indication biologique à fermer la chasse de ces espèces plus tard au sud d'une décennie dans l'attente de résultats complémentaires pour les autres zones biogéographiques.

Jean-Claude RICCI.

Directeur de l'IMPCF. Décembre 2004.

Avec la collaboration active pour la période 2002/2004 des services techniques des Fédérations de chasseurs
Des Alpes de Haute Provence (F.Normand, V.Borelly, R.Clément) ;

Des Hautes Alpes (P.F.Galvin) ;

De Lozère (J.Gleize,C.Rieutort) ;

Du Vaucluse(G.Robert,C.Jourdan) ;

Des Bouches-du-Rhône(P.Galvand, G.Coste,JC.Lovisollo,D.Coltelli,A.Cesco) ;

Du Var (B.Giaminardi, P.Genre,S.Lieutaud,JS.Dorier,P.Philibert) ;

De Corse du Sud et de Haute Corse (V.Acquaviva, S.Pedinielli, C.Pietri) ;

De l'IMPCF : R.Veyrat,JB.Domenech, N.Mathevet.